

## CHS-CT du 28 février 2019

### Compte rendu

#### **Ordre du jour :**

- Élection du secrétaire du CHS-CT29,
- Adoption du règlement intérieur,
- Note d'orientation ministérielle 2019,
- Bilan utilisation des crédits CHS-CT 2018,
- Budget et actions 2019,
- Comptes rendus visites de sites,
- Points divers.

Le CHS-CT s'est réuni à la Direction à Quimper en séance plénière le 28 février 2019 sous la Présidence de Madame BRIGANT.

En réponse à notre [déclaration liminaire](#), la Présidente a évoqué l'avant-projet du Directeur Général intitulé « *Bâtir un nouveau réseau* », en indiquant que compte tenu du contexte social actuel et du grand débat national en cours, elle n'avait pas fait remonter de propositions comme le calendrier initial l'envisageait. Sur les suppressions emplois et les objectifs que la DGFIP aurait pu d'ores et déjà prévoir à l'horizon 2022, la Présidente a fait état qu'elle n'avait pas plus d'informations qu'en ce qui concerne le devenir du réseau comptable...

**F.O.- DGFIP a rappelé en séance que les orientations du cahier des charges « *Bâtir un nouveau réseau* », expédient la structuration de l'actuel réseau dans l'ancien monde et transforment en 3 ans la DGFIP en une administration de points de contacts, voire itinérante dans les zones rurales, et en services de back office dans les centres urbains.**

Quant au volume des suppressions d'emplois, nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que ce processus de refonte du maillage territorial va aussi servir les desseins du gouvernement pour mettre à nouveau la DGFIP en première ligne pour atteindre les objectifs gouvernementaux....

Si Madame Brigant ne souhaite pas donner sa vision du réseau « *new look* » DGFIP imaginé par le Ministre Darmanin et le DG PARENT, certains Directeurs locaux se lancent dans des projections...Ainsi, lors du Comité technique local de la Vendée qui s'est tenu début février dernier, le Directeur départemental a informé les représentants des personnels qu'à l'horizon 2022, les 22 Trésoreries du département seraient supprimées, 19 étant

remplacées par 3 services facturiers industriels en back-office et les 3 autres transférées en agence chez les ordonnateurs !!!

En parallèle et pour démontrer que la DGFIP demeure proche des élus et des usagers, le Directeur de Vendée se projette aussi sur la mise en place d'agents itinérants, sorte de chargés de mission qui iraient de Mairie en Maison des services publics pour tenter de pallier au grand déménagement de la DGFIP...il vient d'ailleurs de signer une convention avec la Maison de service au public du Pays de Pouzauges qui regrouperait différents opérateurs et administrations du départements : CAF, Carsat, retraite, CPAM, DDFIP, ENEDIS, MSA, Mission Locale, pôle emploi, Préfecture, Véolia...).

Quant aux autres services SIP-SIE-SPF, le DDFIP85 n'a pas caché qu'ils seraient soumis à un resserrement sans précédent, tout en indiquant que l'avenir du PRS était incertain...

Comme nous l'avons maintes fois rappelé, après les agences comptables en secteur SPL, l'agence du recouvrement unique est en marche ! Dans cette optique, le Ministre Darmanin a d'ores et déjà missionné depuis le 2 octobre dernier, M Alexandre Gardette sur un projet visant à regrouper l'ensemble des prélèvements obligatoires gérés actuellement par la DGFIP et le réseau des URSSAF....

**Pour F.O.- DGFIP, ces projets, qui, 10 ans après la fusion, visent tout à la fois à quasiment anéantir le maillage territorial de la DGFIP et à en externaliser les missions n'épargneront personne ! Pour F.O.- DGFIP, une riposte collective et la mobilisation la plus forte s'imposent, pour obtenir le retrait de ces projets et empêcher le démantèlement de la DGFIP !**

#### **Élection du secrétaire par les représentants du personnel :**

En ce début de cette nouvelle mandature, les représentants du personnel ont procédé à l'élection du secrétaire du comité, à l'unanimité **Florence JAVELOT (F.O.- DGFIP)** a été reconduite dans ce mandat pour 4 ans.

#### **Adoption du règlement intérieur du CHS-CT :**

Dans la mesure où le règlement intérieur n'est pas amendable, les représentants des personnels n'ont pas souhaité voter sur ce point d'ordre du jour. En revanche, ils ont souhaité prendre une délibération afin de demander au Ministère de pallier à l'absence durable de la secrétaire animatrice, situation qui compromet le bon fonctionnement de l'instance. Les représentants en CHS-CT ont demandé dans ce sens le respect de l'article 11 du règlement intérieur qui rappelle le rôle de la Secrétaire animatrice au sein des Comités.

#### **Note d'orientations ministérielles 2019 :**

Comme chaque année, cette note est discutée par les Fédérations des Finances, et ses orientations déclinées dans les CHS-CT de proximité. Le préambule de cette note 2019 évoque la fusion des instances CT et CHS-CT prévu dans l'avant-projet de Loi de réforme de la Fonction Publique, dispositif dont nous avons rappelé l'impact en terme d'affaiblissement du dialogue social dans notre déclaration liminaire.

Sur la prévention à mener pour réduire les risques psychosociaux, et partant du constat de la perte d'adhésion des agents à la méthodologie du DUERP et du manque de visibilité des actions développées dans le cadre des plans de prévention, le Ministère axe cette année sa politique de prévention sur les mesures de types organisationnelles....

Pour **F.O.- DGFIP**, on ne compte plus, au sein du DUERP, les collègues qui dénoncent leurs difficultés pour l'exercice de leurs missions en lien direct avec le sous-effectif chronique ce qui se traduit par : des charges de travail en augmentation, un niveau de stress élevé, l'absence de reconnaissance du travail, un contexte anxiogène sur l'avenir compte tenu des réformes incessantes. Pour autant, et malgré ces remontées concrètes du terrain, le Ministère en rajoute une couche avec la priorité à donner à l'approche organisationnelle du travail pour endiguer les risques sociaux...

**Régulièrement, F.O.- DGFIP29 dénonce au sein de cette note l'affichage d'une politique ministérielle peu ambitieuse et dont nous contestons l'effectivité des outils censés faire reculer notamment les problématiques d'élévation des RPS. Décidément sur ce sujet, cette note ministérielle 2019 n'échappe pas à la règle en refusant obstinément de prendre en compte la question du manque de moyens au sein des services. !!**

Les autres risques persistants constatés par les ISST et sur lesquels la note appelle à des mesures de nature à permettre leur résorption sont :

- les chutes de plain-pied qui demeurent la première cause d'accidents du travail au sein du Ministère,
- le risque incendie accentué par des espaces de circulation et issues de secours encombrés,
- les risques liés à l'utilisation des ascenseurs,
- les risques liés à l'hygiène des locaux.

Des risques particuliers inhérents à l'exercice de certains métiers doivent aussi faire l'objet d'une vigilance particulière et notamment ceux pouvant concerner les collègues des centres d'appels potentiellement exposés à des chocs acoustiques. Dans une optique de prévention, le CHS-CT29 a proposé que les casques des collègues puissent être vérifiés et testés afin de détecter d'éventuelles anomalies.

La note poursuit également ses objectifs de prévention vers les troubles musculo-squelettiques (TMS) ainsi que ses travaux en matière de prévention du risque amiante et autres risques cancérigènes.

#### **Bilan sur l'utilisation des crédits 2018 :**

Rappelons que la dotation 2018 attribuée au CHS-CT du Finistère s'élevait à 142 998,00 € et que compte tenu d'un report de déficit 2017 de 4108,33 € le budget disponible 2018 était de 138 889,67 €. Sur cet exercice l'ensemble des crédits votés ont pu être engagés et les opérations réalisées, un reliquat de 254,72€ reste disponible en fin de gestion.

#### **Budget 2019 et propositions d'actions :**

**Pour 2019**, le montant alloué par agent reste stable à hauteur de **117,50 €**, mais mécaniquement, la dotation globale de 135 918 € est en baisse compte tenu de la diminution des effectifs (1157 agents pour 2018). Cette année, une réserve budgétaire de 5% va s'appliquer sur les crédits des CHS-CT soit 6 797 € pour le Finistère.

**Pour F.O.- DGFIP, cette réserve s'applique dans un contexte incertain pour le devenir des crédits des CHS-CT et des CDAS alors que plusieurs audits sont actuellement en cours au niveau ministériel. F.O.- DGFIP n'acceptera pas que l'austérité budgétaire frappe une fois de plus ces budgets au détriment des agents : dans ce contexte, nous demandons la levée immédiate de ces réserves budgétaires !**

Premières actions 2019 proposées :

Formations :

1. Initiation aux premiers secours, 1 session pour 10 personnes : 450,00 €,
2. Premiers secours recyclage , 1 session pour 10 personnes : 450,00 €,
3. Formation guide file et serre file, 10 personnes : 325 €,
4. Formation secouriste du travail, 10 personnes : 890 €,
5. Amélioration de la qualité de vie au travail, 3 sessions de 2 jours : 6 720,00 €
6. Atelier « santé et bien être au travail » 6 sessions 1/2 journée : 3 360 €
7. Gestion des relations avec des personnes en souffrance psychique, 2 sessions : 2 240,00 €
8. Risques routiers , 4 sessions : 10 584 €
9. Formation habilitation électrique, 10 personnes : 1 440 €
10. Comprendre et appréhender les conflits , 12 personnes : 5880 €

Enveloppe du Médecin : 25 000 €

Matériel-Equipement : 15 lampadaires EPUR, 40 lampes COSMIX / 6 694,02 €

Travaux / Equipements : CFP Quimper PILVEN : chaise évacuation ( 2 043 €) et défibrillateur (1 500 €).

**Comptes rendus des visites de sites :**

Cette réunion a fait l'objet de deux restitutions de visites effectuées en 2018 par la délégation du CHS-CT sur les sites de la Trésorerie de Crozon et celui du CFP de Quimper PILVEN. Ces interventions sont conduites par le Médecin et l'Assistante de Prévention. Ces visites, menées depuis plusieurs années dans le Finistère, sont désormais incontournables de l'activité du CHS-CT29, elles permettent d'aller au plus près du terrain et de soulever les problématiques en lien avec les conditions de travail afin d'y apporter des solutions dans le cadre notamment du plan de prévention annuel.

Trésorerie de Crozon :

- infiltrations au plafond : contacts pris avec la Mairie, en partie résolues depuis le 12/2/2019.
- porte d'entrée non hermétique : travaux réalisés, la réparation donne satisfaction,
- Plateau de travail bruyant : pose de cloisons à envisager,
- Sorties de secours situées sur le même côté du bâtiment : visite du délégué à la sécurité qui a confirmé que le bâtiment était aux normes.
- opération pilon à envisager avec la logistique de Brest,
- conditions de travail : les collègues font état de transfert de charges ( collectivités /EHPAD) sans apport d'effectifs, très fortes activités en été en lien avec le tourisme : ports, camping..ce contexte génère de fortes pressions sur les agents qui indiquent travailler quotidiennement à flux tendu..

Trésorerie du Centre Hospitalier de Quimper :

- absence de mise à jour du plan d'évacuation, une issue de secours défectueuse est à revoir ainsi qu'une porte extérieure,

- infiltrations d'eau en rez de chaussée qui ont été corrigées,
- vitres très sales sur plusieurs bureaux du rez de chaussée, le contrat d'entretien est à vérifier,
- les bureaux sont très encombrés et peu éclairés, aide du service logistique à envisager,
- une information a été donnéE aux collègues sur les fiches navettes, signalement et les formations du CHS-CT ;

Trésorerie de Quimper Communauté :

- nettoyage du flotex à prévoir en urgence,
- plan d'évacuation à expliquer aux collègues,
- Demande chaise évacuation, à prévoir sur les crédits CHS 2019,
- installation d'un défibrillateur à envisager,
- lampe EPUR défectueuse à changer,
- Très forte charge de travail et pression sur le service ces dernières années, déficit de 6 emplois, 4 agents sont arrivés dernièrement, la situation s'améliore mais le retard ne sera jamais résorbé.
- une information a été donnée aux collègues sur les fiches navettes, signalement et les formations du CHS-CT ;

Points divers :

CFP de Châteaulin :

Suite à la détection de la présence d'amiante dans une dalle du sol du 1<sup>er</sup> étage du CFP, un devis a été établi par une entreprise spécialisée (25 000 € HT), le financement est accordé par la Centrale. Les travaux sont envisagés vers juillet 2019 pour une durée de trois semaines, un repositionnement des services sera programmé.

Cité administrative Brest :

Dans le cadre de l'opération immobilière de désamiantage des façades arrières de la Cité de Brest estimée à 90 000 €, la DDFIP29 a relancé la préfecture en vue de présenter le dossier à la Commission régionale immobilière ; à ce stade une mission d'avant projet serait au programme.. affaire à suivre...

**La délégation F.O.- DGFIP29 en CHS-CT :** Florence JAVELOT (EDR- Secrétaire du CHS) ; Murielle MORICCI ( SIP Quimper Est), Catherine MINSO (DDFIP Brest) ; Ludovic CORAND ( Trésorerie Landivisiau) ; Erick GUERRY (Permanent F.O.- DGFIP29) .



**BULLETIN d'ADHESION**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Grade :** ..... **Indice** .....

**Quotité travail** .....

**Affectation :** .....

Declare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques**

Fait à ..... le .....